

SOCIÉTÉ DES MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA (SMOA)

1905 : découverte par MM. Caplong et Alphonse Mortages.

SOMMAIRES DE REVUES (*Le Journal des débats*, 15 mai 1910)

La Nature, revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, journal hebdomadaire illustré. Masson et Cie éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. Sommaire du n° 1929, du 14 mai 1910 :

Le dynamomètre d'effraction de M. A. Bertillon. — Aéroplanes et orthoptères, par Lucien Bresch. — Photographie des couleurs : les plaques dioptichromes Dufay, par G. Mareschal. — [Les mines d'or d'Andavakoera à Madagascar, par Albert Bordeaux](#)¹. — Le nouvel accumulateur Edison, par H. Marchand. — Académie des Sciences, par Ch. de Villedeuil. — La prudence d'un castor, par V. Forbin.

Ce numéro contient 81 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

Les Mines d'or de l'Andavakoera (*Le Courrier colonial*, 8 septembre 1910)

Un bon coup de collier ayant été donné, grâce au beau temps constant en cette saison, M. Mortages a pu prendre le paquebot du 21 juillet, pour aller rejoindre son associé M. Grignon. Il est parti en compagnie de M. Newal, ingénieur appartenant à la mission de nombreux professionnels qui opère en ce moment sur les riches placers de l'Andavakoera.

MM. Mortages et Grignon présents à Paris, les négociations seront menées rapidement et la solution intéressant cette superbe affaire ne saurait se faire attendre longtemps.

Tous les prospecteurs de la région font des vœux bien sincères pour que ce résultat mérité soit au plus vite effectif. Une Compagnie importante, puissamment outillée, organisée avec cette merveilleuse perfection dont le secret nous est encore peu connu en France, doit obtenir dans cette entreprise des bénéfices énormes. Et c'est pour cette raison que tous ceux qu'intéressent les questions minières — et ils sont nombreux —

¹ Albert Bordeaux (1865-1937) : missions en Afrique du Sud pour la Compagnie lyonnaise d'exploration et d'études, en Sibérie, en Californie, au Mexique, au Klondyke, mission pour la Compagnie minière et de dragages de la Guyane (1909), puis à la mine d'or de Pac-Lan et aux Mines de zinc et de plomb de Chodon (Tonkin).. À distinguer de son frère, Jules Bordeaux (1875-1939), administrateur de la Compagnie minière des pétroles de Madagascar, et de diverses filiales du groupe Fommervault (Charbonnages d'Along et Dong-Dang, etc.).

La fratrie des Bordeaux comprenait en outre Paul (général), Henry (romancier, académicien français), Valentine (sœur de la Charité morte en Chine), Marthe (épouse Ponet, romancière) et Louis (avocat).

apprendront avec joie, la nouvelle que l'affaire en cours concernant les placers de l'Andavakoera, est traitée.

Cette joie n'est pas motivée seulement par la sympathie que l'on peut avoir pour les heureux propriétaires des mines. Elle est surtout légitimée par la certitude que l'on a de voir, par la suite, des missions nombreuses, d'importance plus ou moins grande, arriver dans notre région Nord dont se révèlent, tous les jours plus nombreux et plus riches, les gisements aurifères.

(Du *Diègo-Suarez*)

L'or à Madagascar
par L. GANET.

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 24 novembre 1910)

Nous terminerons cette courte étude générale par quelques notes sur la région d'Andavakoera (Nord) dont la richesse contraste beaucoup avec tout ce qui est connu, jusqu'à ce jour, à Madagascar. C'est, en somme, au point de vue aurifère, une formation bien spéciale qui a donné de brillants résultats depuis sa récente découverte, ainsi que les chiffres ci-dessous le font ressortir.

Production des mines. — La production totale, arrêtée au 31 décembre 1909, des mines d'Andavakoera, Antangaine, etc., est la suivante (en kg) :

1906 (alluvions)	11,187
1907 (dont 35 kg. d'alluvions)	690,803
1908	961,965
1909 (y compris Antangaine)	1.240,000
Total	<u>2.903,955</u>

L'année dernière, la production a constitué le 1/3 de la production totale de l'île.

La valeur totale de l'or extrait, dans cette région, calculée à raison de 2 fr. 40 le gramme, est de 7.200.000 francs. On estime que les vols atteignent 40 à 50 % de sorte que la production totale aurait été en réalité de 14 à 15 millions en deux ans et demi.

La région d'Andavakoera renferme des filons aurifères — extrêmement riches en certains points — où le quartz cristallisé en aiguille renferme l'or souvent cristallisé lui-même.

Ces fractures se localisent dans les micaschistes au voisinage d'une grande faille qui a amené des grès (appartenant au trias marin) au contact de ces roches cristallines.

L'épaisseur des fractures peut aller jusqu'à 40 centimètres et l'or est réparti en colonnes étroites légèrement penchées à l'ouest. Les affleurements sont souvent recouverts par de la barytine stérile.

L'or, déposé par voie hydrothermale, de bas en haut, aurait ensuite subi une concentration *per descensum*.

Au sud d'Andavakoera (vallée de la Loky), on a trouvé des gîtes d'inclusion dans les gneiss au voisinage des granites.

L'or y est disséminé et a donné naissance à quelques alluvions.

Voici quelques extraits d'une récente étude, publiée dans les « Annales des mines », par M. Merle, ancien chef du service des mines de Madagascar, et qui a visité toute cette région.

Les gisements aurifères de Madagascar-Nord, découverts en 1905 par MM. Caplong² et [Alphonse] Mortages, sont situés à 120 kilomètres environ au sud de la ville d'Antsirane (Diégo-Suarez), au pied de la falaise gréseuse de l'Andavakoera.

M. Mortages et son associé, M. Grignon³, sont maintenant titulaires de la quasi-totalité des terrains reconnus productifs.

Un prospecteur qui, jusqu'alors, s'était principalement occupé d'alluvions dans la région de Mananjary, M. Jamet, possède deux permis de recherche sur les terrains du col d'Ambararata. Les fouilles commencées en août 1909 sur le versant occidental auraient donné de bons résultats au début.

La bande aurifère qui s'étend au pied de la falaise gréseuse est, littéralement, hachée par une série de filons de quartz et de barytine et c'est généralement dans le quartz que se trouve l'or. Je possède cependant un échantillon de barytine à grains d'or visibles ; mais c'est là une exception.

En quoi les filons du Nord de Madagascar se différencient-ils de ceux du reste de l'île ? Ces différences sont profondes et ont trait :

- 1° À la coexistence du quartz et de la barytine ;
- 2° Au mode de remplissage des fissures ;
- 3° À la teneur en or du métal natif.

Les filons de quartz et de barytine font partie du même système de fractures et paraissent contemporains ; les uns et les autres renferment des sulfures divers (pyrites de fer et de cuivre, galène, blende) et aussi de l'or natif. Le remplissage des filons, qui s'est opéré *per ascensum* dans les autres contrées aurifères connues de Madagascar, où la barytine fait défaut, est là visiblement hydrothermal. Le quartz et la barytine se sont déposés *per descensum* dans les fissures formées à la suite de l'effondrement de la région occupée actuellement par le massif d'Ambre.

Au point de vue formation, presque partout on constate une tendance à la structure lenticulaire et la teneur en métal précieux est des plus irrégulières ; tel filon qui a fourni plus de 100 kilogrammes d'or pour 1 mètre cube de quartz, est parfaitement stérile en dehors de cette poche miraculeuse. Pour une exploitation industrielle, mieux vaudrait un gisement net, d'un fort tonnage, même à teneur modeste. Il ne paraît pas impossible d'arriver à délimiter des stockwerks à réseau très serré, dont toute la masse pourrait être abattue et traitée.

L'or est tantôt associé aux sulfures, tantôt à l'état libre et dans ce dernier cas, qui est le plus fréquent, disséminé en grains ou en paillettes dans la pâte quartzreuse. A la surface, l'oxydation a fréquemment provoqué la disparition des sulfures, et l'or se retrouve en minces filigranes dans les alvéoles produites par le départ des pyrites et de la galène.

Jusqu'à maintenant, on ne s'est pas préoccupé des sulfures ; seul, l'or natif est recherché.

A proprement parler, ce métal est un alliage naturel d'or et d'argent, rentrant dans le groupe désigné par certains auteurs sous le nom d'Electrum ou or argental.

Voici quelques titres de cet alliage naturel : 743, 730, 748.

² Caplong : il figure dans l'Annuaire de Madagascar, 1926, comme exploitant aurifère à Ankitokazo, dans la région de Diégo-Suarez.

³ Grignon : propriétaire d'une rizerie à Diégo-Suarez d'une capacité de 1.500 t. de paddy/an (selon L. Truitard, *Madagascar et les intérêts français*, thèse de doctorat de sciences économiques, Librairie L. Venot, Dijon, 1912).

Il semble que le titre de l'or soit plus élevé dans les filons pyriteux que dans ceux où la galène est abondante.

La forte teneur du métal natif en argent est caractéristique de toute la région de l'Andavakoera et suffit pour la différencier de toutes les autres contrées aurifères de Madagascar.

L'or à Madagascar
(suite)

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 28 novembre 1910)

Le champ aurifère de l'Andavakoera (exploitations Mortages et Grignon) comprend sept postes, ou centres d'extraction, dirigés, chacun, par un chef européen.

Ranomafana est le centre d'exploitation le plus anciennement créé (1906). On observe une formation de 5 mètres environ de puissance constituée par une roche siliceuse, compacte, qui paraît être un quartzite très fin, recimenté et métamorphisé par une venue hydrothermale ; cette formation est interstratifiée entre des schistes argileux (phyllades) à la base, des schistes et des grès au-dessus ; la roche, de couleur bleuâtre, est sillonnée par une multitude de veinules quartzieuses, enchevêtrées dans tous les sens, et parmi lesquelles on distingue trois filons parallèles de 0 m. 60 au maximum, très irréguliers comme allure, et un filon principal, atteignant 0 m. 80 de puissance.

Le faisceau filonien s'épanouit au-delà, et près du village d'Andavakoera, on ne distingue pas moins de sept filons principaux, dont on peut suivre les tracés sur 4 à 5 kilomètres de longueur.

Tous ces filons ont été reconnus par des fouilles malgaches qui descendent jusqu'à 20 mètres de profondeur, mais non sur toute leur étendue.

À Andimakaomby, on se trouve en présence d'un champ de fractures de 1.200 m. de largeur sur 2 kg. de longueur, avec nombreux filons dont le principal, interstratifié dans des schistes micacés d'une puissance de 0 m. 50 à 0 m. 60, a été fouillé jusqu'à une vingtaine de mètres de profondeur sur plus de 400 mètres.

C'est Andimakaomby qui, avec Ranomafana, fournit la plus grosse production d'or (jusqu'à 60 kilogrammes par mois) ; ce poste a été ouvert en 1908.

Le poste voisin de Beresika est de création encore plus récente (1909) ; sur les terrains qui en dépendent, ; on observe une série intéressante de veinules de quartz aurifère de 0 m. 04 à 0 m. 15 d'épaisseur, formant stockwerk.

*

* *

Comme sur la plupart des placers malgaches, l'extraction de l'or a commencé, à Andavakoera, par le lavage des sables et des alluvions à la batée et ce mode d'extraction fournit encore, à l'heure actuelle, un appoint important à la production. Ce n'est que lorsque les alluvions se sont épuisées ou, tout au moins, que leur traitement est devenu moins rémunérateur qu'on a attaqué les gîtes en place. Après s'être assuré la jouissance du terrain conformément au droit minier, les prospecteurs, MM. [Alphonse] Mortages et Grignon, ont autorisé les indigènes à extraire dans les limites de leurs concessions, moyennant cette seule condition que les ouvriers leur vendraient l'or recueilli à raison de 1 fr. le gramme brut (la perte à l'affinage est d'environ 8 %). Des trouvailles heureuses ont amené sur les placers une main-d'œuvre abondante, venue principalement du Sud-Est de Madagascar.

Il ne faudrait pas croire que la méthode malgache est inappropriée ; il semble, au contraire, qu'à l'heure actuelle, elle s'impose par suite de la discontinuité des filons et

de la répartition capricieuse de l'or. Pour créer des sièges d'extraction, foncer et équiper des puits, percer des galeries, se livrer en somme à des travaux préparatoires coûteux, il faudrait avoir reconnu des gîtes représentant un tonnage suffisant et une teneur convenable.

Or, là, rien de semblable. Tel qui, aujourd'hui, a extrait de son trou plusieurs kilogrammes d'or, ne trouvera plus rien demain, sans qu'on sache pourquoi, l'allure et l'aspect du filon n'ayant pas changé.

MM. Mortages et Grignon ont installé à Betsiaka une usine comprenant cinq batteries de cinq pilons, du type courant de la maison Fraser and Chalmer's, actionnée à la vapeur et capable, théoriquement, de broyer 100 tonnes de quartz par jour. Cette usine devait utiliser le tout-venant du gîte pétrosiliceux de Ranomafana, amené sur wagonnets au moyen d'un decauville de 7 kilomètres de longueur. Or, après essais, on s'est aperçu que ce minerai ne présentait pas une teneur assez élevée pour être traité. L'erreur initiale a été de croire que la roche bleue pétrosiliceuse était un minerai d'or, alors qu'elle n'était (et pas toujours) que la gangue de filonnets quartzeux aurifères ; là où il n'y a pas de filonnets quartzeux, il n'y a pas d'or. D'autre part, l'amalgamation simple ne suffit pas pour traiter des minerais pyriteux ; il aurait fallu lui adjoindre la cyanuration, et les frais d'installation, déjà considérables (plus d'un million), en raison de la difficulté des voies d'accès, auraient encore été augmentés. L'usine de Betsiaka trouvera son emploi le jour, qu'il faut espérer prochain, où l'on aura découvert le gîte (filon ou stockwerk), capable de subvenir à sa consommation. En ce moment, et en admettant, ce dont je doute fort, que la main-d'œuvre veuille se prêter à la combinaison, il n'y a aucune raison pour traiter à l'usine le minerai riche que les Malgaches extraient de leurs « trous ».

Un élément d'un très grand intérêt pour apprécier la valeur des gisements aurifères de Madagascar-Nord et étudier la possibilité de les exploiter industriellement aurait été la comparaison de la quantité de terre remuée ou de minerai traité avec le poids d'or extrait. Ce travail n'a pu être fait à cause des errements suivis jusqu'à présent. Le chef de poste se borne à peser l'or qu'on lui apporte, sans savoir d'où il provient exactement.

Les productions mensuelles varient beaucoup, et les différences proviennent moins des variations du nombre d'ouvriers suivant les saisons que de l'irrégularité des gîtes.

Ainsi, en janvier 1909, en pleine saison pluvieuse, l'extraction s'élève à 247 kg. 678, et tombe à 48 kg. 428 en juillet, c'est-à-dire pendant le meilleur mois de l'année sous le rapport climatologique.

Comme personnel, on peut admettre une moyenne de 4.800 ouvriers travaillant 300 jours par an.

*
* *

Voici l'opinion de M. [Albert] Bordeaux sur ce gisement qu'il a eu occasion d'étudier :

« Il semble que ce soit le vide causé par un effondrement qui a permis la venue au jour des roches éruptives et, par suite, la venue de l'or lui-même. Car l'or provient, comme les autres métaux, des roches éruptives qui l'ont apporté des profondeurs.

Suivant les théories actuelles, l'or a suivi à l'état de fumerolles les fentes minces qui s'étaient produites, et il a été saisi ensuite par des eaux chaudes et acides, comme il en subsiste encore (eaux à 62°). Mais, en outre, il a été ensuite l'objet d'une véritable concentration hydrothermale au voisinage de la surface. Tout l'or actuellement exploité, accompagnant le quartz cristallisé en croûtes et géodes, ne peut être que d'origine hydrothermale, mais la profondeur atteinte est très faible, et l'allure du gisement peut changer notablement au-dessous des niveaux actuels.

L'étude géologique de la région d'Andavakoera nous a montré que le caractère principal est celui d'une fracture très étendue, subdivisée en une série de fissures à peu près parallèles, dirigées tantôt E.-O., tantôt du S.-O. au N.-E. et traversant les micaschistes et les grès.

En admettant que le gîte, sous sa forme actuellement connue, ne dépassera pas une profondeur assez faible, la fracture descend très profondément, et l'or peut s'y présenter sous une autre forme. On connaît des fentes minces très riches en or visible, et subsistant à 200 mètres de profondeur, comme à El Callao. »

*
* *

En résumé, l'on peut donc dire, d'une manière générale, que l'or est très répandu à Madagascar, mais en très faible quantité, à part quelques concentrations. Beaucoup de latérites et alluvions aurifères, mais qui ne sont guère exploitables que par la méthode indigène.

Il y a bien des rivières et fleuves aurifères, mais des essais de dragage par la Compagnie occidentale ont échoué ; notons en passant, le projet à large envergure de l'exploitation du grand fleuve, l'Ikopa, dont des sondages ont montré la richesse, mais dont l'exécution demande de puissantes ressources financières que le Syndicat franco-hova n'a pu encore trouver.

Quant aux filons (de fracture ou interstratifiés), beaucoup sont également aurifères, mais l'alliance nécessaire d'un tonnage suffisant et d'une teneur convenable ne s'est encore rencontrée que rarement : en tous cas, elle n'a encore donné lieu à aucune exploitation industrielle, hormis l'installation du Nord dont nous avons parlé. La formation du Nord (Andavakoera) a bien donné jusqu'ici de brillants résultats, mais, ainsi que le font ressortir tous les ingénieurs l'ayant visitée, les travaux n'ont encore porté que sur la surface, et la minéralisation peut, vu sa nature hydrothermale, changer en profondeur.

Toutefois, il convient de ne pas oublier que l'île n'est encore que peu prospectée, et il est permis d'espérer que l'on trouvera, un jour ou l'autre, des formations capables d'exploitation réellement industrielle. L'or du Transvaal n'a-t-il pas eu des débuts fortement discutés ?

MISE EN SOCIÉTÉ



Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ
DES

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOËRA
Société anonyme

Statuts déposés en l'étude de M^e Maciet, notaire à Paris, le 22 février 1911

Capital social : cinq millions de francs
divisé en 50.000 actions de 100 fr. chacune
Siège social à Paris, 21, place de la Madeleine

ACTION ABONNEMENT SEINE
2/10 EN SUS
5 c. POUR 100 fr.

PART DE FONDATEUR AU PORTEUR
donnant droit à 1/50.000^e des bénéfices attribués aux parts de fondateur par l'article
41 des statuts

Un administrateur : J. Groselier

Par délégation du conseil d'administration : ?

Paris, le 1^{er} juin 1911

Imprimerie Chaix, rue Bergère, 20, Paris. Encre Lorilleux. Procédé spécial.

INGÉNIEURS
NOMINATIONS
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 2 mars 1911)

André Boyer [né à Metz le 22 juillet 1870](E. C. P., 1893) a été nommé directeur à Madagascar de la nouvelle Société des mines d'or de l'Andavakoera.

LETTRE DE MADAGASCAR
(*Le Journal des débats*, 4 mars 1911)

Tananarive, janvier 1911 :

[...] Les exploitations aurifères en prospérité actuellement sont très peu nombreuses ; la plus connue est celle de MM. Mortages et Grignon, située à Andavakoera, à 130 kilomètres environ au sud-ouest de Diégo-Suarez. Du vaste cirque formé par des roches volcaniques au centre duquel est la mine, on a tiré, en 1906, environ 11 kg d'or qui provenait alors uniquement des alluvions ; en 1909, la production était montée à 1.240 kg, et, actuellement, on fait environ 80 kg par mois. MM. Mortages et Grignon sont en pourparlers pour monter cette exploitation en société anonyme, ce qui permettrait, avec des capitaux importants, une meilleure recherche des filons et l'installation de la machinerie qu'exige une telle entreprise. La formation géologique du gisement est, en effet, très déconcertante : l'or se présente au sein de roches d'origine éruptive, dans des cheminées où il a subi vers la surface une sorte de concentration hydrothermale à un point tel qu'il n'est pas rare de trouver des fragments de quartz cristallin ou des géodes contenant 40 à 50 % d'or, mais le filon n'ayant été étudié jusqu'ici qu'à une profondeur relativement faible, on ignore encore sous quelle forme est l'or aux niveaux inférieurs, dans quelles combinaisons chimiques ou associations avec d'autres métaux, il a pu entrer sous l'influence de l'activité volcanique. [...]

Paris
Société des mines d'or de l'Andavakoera
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 avril 1911)

Au capital de 5 millions de francs divisé en 50.000 actions de 100 fr. dont 25.000 d'apport attribuées à MM. [Alphonse] Mortages et Grignon, qui reçoivent en outre 1.300.000 fr. espèces et 47.500 parts bénéficiaires sur les 50.000 créées. — Siège social à Paris, 48, rue de Londres. Conseil : MM. H[enry] Buhot [Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie (CFAT)], A[lbert] Galicier [banquier], M. Grignon, J.-V. Groselier, A[lphonse] Mortages, J[ules] Riollot⁴, P. Grignon et P. Sacaze.

⁴ Jules Riollot (Mâcon, 1872-Paris, 1944) : École des mines de Saint-Étienne, 1892. Directeur technique des Mines de houille de Blanzay, ingénieur-conseil ou administrateur du Guergour, du Kanguet et du Fedjel-Adoum (filiales du groupe Joseph Faure, autre Stéphanois), du Chellala, du Djendli... Administrateur (1911) des Mines d'or de l'Andavakoéra à Madagascar. Ingénieur-conseil (1912) de la Cie générale du Maroc. Directeur de la Cie métallurgique et minière franco-marocaine qu'il représente aux Mines de fer de Heras-Santander (Espagne) et au Djebel-Lorbeus. Après la Grande Guerre, il se consacre principalement à la mise en valeur des mines de houille de Gouy-Servins (Pas-de-Calais), tout en devenant en 1923 administrateur des Mines de fer de Saint-Pierremont, dans le bassin de Briey, filiale des Forges et aciéries du Nord et de l'Est. À la fin des années 1920, il devient directeur des Charbonnages de Beeringen, en Campine (Belgique), filiale de Pont-à-Mousson.

Modifications de sociétés
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mai 1911)

Société des mines d'or l'Andavakoera, 48, rue de Londres. — Transfert du siège, 2, place de la Madeleine.

L'avenir industriel de Madagascar
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 17 août 1911)

[...] M. Levat⁵ a d'abord parlé de l'or. Il a rappelé qu'il y a cinq ans, la production de l'or a reçu un véritable coup de fouet à la suite de la découverte des mines d'Andavakoera, gisements situés dans le nord de l'île et qui ont donné, en cinq ans, une quantité supérieure à 4.000 kilogrammes, c'est-à-dire une valeur brute d'environ 12 millions de francs. Les recherches de M. Levat l'ont conduit à croire que le reste de l'île est également bien partagé. Le métal précieux se trouverait dans tous les terrains cristallins qui forment le plateau central de Madagascar, c'est-à-dire sur les deux tiers environ de sa surface.

Si compliquée que soit la question de la main-d'œuvre dans un pays grand comme la France, qui ne compte que 2.600.000 habitants pour la plupart peu actifs, l'exploitation industrielle de ces gisements serait possible dans des conditions exceptionnelles de bon marché, grâce à l'abondance des rivières et des cascades qui ruissellent du plateau central. [...]

L. Truitard,
Madagascar et les intérêts français,
thèse de doctorat de sciences économiques,
Librairie L. Venot, Dijon, 1912.

Mines d'or de l'Andavakoera (5 MF) : usine avec 25 pilons de 450 kg capables de broyer une centaine de tonnes de quartz/jour.

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*Les Annales coloniales*, 3 février 1912)
(*Le Journal des finances*, 10 février 1912)

Le premier exercice social, ne comportant qu'une durée de neuf mois, aurait permis la réalisation d'un bénéfice net d'environ 325.000 francs qui seraient consacrés aux amortissements.

⁵ David Levat (Montpellier, 26 avril 1855-Braye-sur-Maulne, 10 avril 1918) : X-Mines. Un temps directeur général de la Société Le Nickel, il effectua des missions au Turkestan russe et en Boukhovine, et dans de nombreuses colonies françaises. Il s'engagea dans la Société d'Adieu-Vat et de Bonne-Aventure, en Guyane (1904) qui aboutit à une liquidation (1911). Membre du conseil supérieur des colonies. Chevalier de la Légion d'honneur du 29 octobre 1912 (min. Colonies) à la suite de sa mission à Madagascar.

Les richesses minières de Madagascar
(*Le Temps*, 2 avril 1912)

M. A. Lacroix, professeur au Muséum d'histoire naturelle, revient de Madagascar. Il y fut envoyé, l'an dernier, par les ministères des colonies et de l'instruction publique :

[...]... Nous nous rendîmes en filanzane aux mines d'or d'Andavakœra. Ces mines sont fort intéressantes. Alors que les autres filons malgaches se sont formés dans des gangues de quartz compact, nous trouvons ici une formation originale des veinules de quartz en cristaux distincts, implantés perpendiculairement aux parois et formant une sorte de mâchoire, entre les dents de laquelle s'est concentré irrégulièrement un mélange de quartz et d'or cristallisé. Cet or a cette autre particularité d'être argentifère ; il est de couleur pâle. L'exploitation, jusqu'à présent, s'est faite « à la malgache » ; on se contentait de ramasser le quartz aurifère, produit par la destruction naturelle du filon. On commence à procéder plus rationnellement, et il sera intéressant de voir ce que va donner un type aussi nouveau. [...]

Mines d'or de l'Andavakoera
(*Le Journal des finances*, 15 juin 1912)

Des comptes soumis aux actionnaires de la société dans leur dernière assemblée générale, il résulte que l'exercice 1911 se solde par un bénéfice net de 374.366 francs, sur lequel 318.877 francs ont été consacrés aux amortissements, le solde a été reporté à nouveau.

L'Industrie aurifère à Madagascar
Henri COSNIER, député de l'Indre
(*Les Annales coloniales*, 20 août 1912)

Je voudrais résumer brièvement aujourd'hui, pour les lecteurs des *Annales coloniales*, la situation de l'industrie aurifère à Madagascar, telle qu'elle se présente d'après les dernières statistiques officielles. [...]

Dans le Nord de l'île, à Andavakoera, à Ranomafana, MM. Mortages et Grignon se sont préoccupés de la recherche en profondeur des roches aurifères ; cinq puits de 25 à 30 mètres ont été creusés, et leur réseau, de galeries atteint aujourd'hui près de 1.300 mètres de longueur. [...]

ARRÊTÉ

autorisant la Société des Mines d'or de l'Andavakoera à relier par une ligne téléphonique d'intérêt privé les postes aurifères de Betsiaka et de Ranomafana.
(*Le Journal officiel de Madagascar*, 21 décembre 1912)

Le Gouverneur général de Madagascar et dépendances, commandeur de la Légion d'honneur, des 11 décembre 1895 et 30 juillet ;
Vu les décrets des 11 décembre 1895 et 30 juillet ;

Vu le décret-loi du 21 décembre 1851, portant dans son article Ier qu'aucune ligne télégraphique ne peut être établie ou employée à la transmission des correspondances que par le gouvernement ou avec son autorisation ;

Vu le décret du 13 mai 1879, déterminant les conditions dans lesquelles sont concédées les lignes privées ;

Vu l'arrêté local du 15 avril 1907, fixant les tarifs et les dispositions générales à appliquer en ce qui concerne la concession des abonnements aux réseaux téléphoniques de Madagascar ;

Vu la lettre n° 100-A, du 10 avril 1912, par laquelle M. Boyer, fondé de pouvoirs de la Société des Mines d'or de l'Andavakoera, demande l'autorisation de relier par une ligne téléphonique privée le poste aurifère de Betsiaka à celui de Ranomafana,

Arrête :

Etc., etc., etc.

Tananarive, le 9 décembre 1912.

ALBERT PICQUIÉ.

Société des mines d'or de l'Andavakoera
(*Le Temps*, 17 janvier 1913)
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 30 janvier 1913)

Le conseil d'administration de la Société des mines d'or de l'Andavakoera tient à déclarer qu'il est complètement étranger, tant à la rédaction d'articles parus dans certains journaux financiers, qu'aux circulaires adressées à un grand nombre de personnes, sans droit comme sans raison, et dont la publication et l'envoi viennent de lui être signalés.

Il met le public en garde contre les renseignements exagérés que ces publications contiennent sur l'avenir de la société, dont les titres ne sont point cotés, et destinés à servir, seulement, les intérêts personnels de ceux qui les propagent.

GRIGNON DÉBARQUÉ COUP D'ACCORDÉON

Société des mines d'or de l'Andavakoera
(*Les Annales coloniales*, 1^{er} mars 1913)

On sait que dans une précédente réunion, le conseil d'administration a décidé le remplacement immédiat de M. Grignon, administrateur délégué.

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale le 8 mars.

L'ordre du jour comporte :

« L'examen des mesures à prendre pour procurer à la société les ressources financières nécessaires à son fonctionnement soit par voie d'augmentation de capital, précédée ou non d'une réduction du capital actuel, par la création d'actions de priorité ou ordinaires, soit au moyen de création d'obligations, soit au moyen d'ouverture de crédit ou d'emprunts faits auprès de sociétés financières ou autres. »

Ajoutons que M. Mortages, qui fut le créateur de cette affaire et qui en est l'administrateur à Madagascar, rentre en France par le prochain courrier.

Société des mines d'or de l'Andavakoera
(*Les Annales coloniales*, 15 mars 1913)

Les actionnaires de la Société des mines d'or de l'Andavakoera se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le 8 mars, au siège social.

En vue de procurer à la Société des ressources nouvelles qui lui sont nécessaires, l'assemblée a voté la réduction de 50 % du capital social actuel, ainsi que la réduction de 30 % à 20 % de la partie des bénéfices attribuée aux parts de fondateurs et a décidé la réaugmentation du capital ainsi réduit à concurrence d'une somme de 2.500.000 francs par la création d'actions de priori à émettre en une ou plusieurs tranches dont le conseil d'administration fixera l'importance, mais dont la première ne pourra être inférieure à 500.000 francs.

Aux termes de l'article 15 des statuts, la souscription aux nouvelles actions de priorité sera réservée par préférence aux actionnaires dans la proportion des 3/4 et aux porteurs de parts de fondateur dans la proportion du 1/4.

Les administrateurs de la Société civile des parts convoquent les porteurs de parts en assemblée générale pour le jeudi 27 mars, à 3 heures, au siège social, 21, place de la Madeleine, à l'effet de soumettre à leur ratification la réduction de 30 % à 20 % de la part des bénéfices qui leur est attribuée par les articles 46 et 51 des statuts.

Société des mines d'or de l'Andavakoera
(*Les Annales coloniales*, 12 avril 1913)

Cette société anonyme a son siège à Paris, 21, place de la Madeleine. Sa durée est de 50 années, à compter du 20 mars 1911, pour l'exploitation de la concession des mines d'Andavakoera (gisements d'or, de métaux précieux et autres métaux et pierres précieuses) situées province de Diégo-Suarez (île de Madagascar). Le capital avait été fixé à 5 millions de francs divisé en 50.000 actions de 100 fr. chacune, dont 25.000 ont été souscrites et libérées en numéraire.

L'assemblée générale, tenue le 8 mars 1913, a décidé la réduction du capital actuel de 5 millions de francs à 2.500.030 par l'échange de deux actions actuelles contre une action nouvelle dite ordinaire. Elle a décidé également la réduction de 30 à 20 pour cent de la partie des bénéfices attribuée aux parts de fondateur. Elle a décidé enfin que le capital réduit à 2.500.000 francs sera augmenté de pareille somme de 2.500.000 francs par la création et la souscription de 25.000 actions nouvelles privilégiées de 100 francs chacune, payables en numéraire, ayant un droit de priorité sur les actions ordinaires.

APPELS DE FONDS
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 25 juin 1913)

Société des Mines d'or de l'Andavakoera. — Versement des trois derniers quarts, soit 75 fr. par titre, sur les actions de priorité, du 10 au 20 juillet, au siège social à Paris, 21, place de la Madeleine. — *Petites Affiches*, 24 juin 1913.

Mines d'or de l'Andavakoera
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 26 juin 1913)

Les immobilisations atteignent 4 millions de francs Le développement des galeries atteint 1.267 mètres.

Le compte Profits et pertes se solde par un excédent de 1.969 fr. 80.

L'orpaillage a laissé un bénéfice de 175.552 fr. 53.

Il convient de souligner la diminution sensible des achats d'or (environ 213 kg en 1912 contre 316 kg en 1911).

L'usine a laissé un bénéfice de 27.514 fr. 79 provenant de la vente de 39 kg. 740 d'or produit par le traitement du minerai.

SITUATION DE L'INDUSTRIE MINIÈRE A MADAGASCAR
par G. V.
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 6 novembre 1913)

À l'Andavakoera (ancienne affaire Mortages-Grignon), on avait suspendu, en 1911, la marche de l'usine de broyage à 25 pilons, pour exécuter des travaux en profondeur et déterminer un tonnage d'aménagement suffisamment de quartz aurifère.

En fin 1911, on avait ainsi fait 507 mètres de puits en descenderies en divers points, et 2.720 mètres de galeries.

Mines d'or de l'Andavakoera
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} décembre 1913)

A Banomafana, un des centres d'exploitation de la société, on a reconnu 80.000 t. de minerai d'une teneur moyenne de 32 gr. à la tonne.

Officiers de l'instruction publique
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 7 mai 1914)
(*Le Journal officiel de Madagascar*, 13 juin 1914)

Ont été nommés officiers de l'Instruction publique MM. :

Boyer (Jean-André), ingénieur des arts et manufactures, directeur de la Société des mines d'or de l'Andavakoera à Madagascar...

Mines d'or de l'Andavakoera
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 2 juillet 1914)

Les comptes de l'exercice 1913 accusent un bénéfice brut de 480.807 fr., dont 477.093 fr. ont été consacrés à des amortissements et 3.714 reportés à compte nouveau. De l'analyse du bilan, il ressort qu'à la suite d'amortissements, pratiqués avant inventaire, le chapitre des valeurs immobilières a été ramené de 4.630.825 fr. à 2.264.160 fr. L'administrateur délégué, au cours de la discussion, a déclaré qu'il y avait

tout lieu d'espérer que les travaux de recherches révéleraient du nouveau minerai ; en outre, le conseil a décidé de distribuer, dans un avenir prochain, un acompte de dividende aux actions privilégiées, correspondant à l'intérêt au 3 décembre.

Le rapport du conseil expose qu'il a été extrait, au cours de l'exercice 1913, 383 kg 589 d'or, soit 130 kg de plus qu'en 1912.

Il n'y a pas encore de dividende cette année, étant donné la nécessité de pratiquer de larges amortissements.

SOCIÉTÉ DES MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*Les Annales coloniales*, 8 juillet 1916)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société des Mines d'or de l'Andavakoera s'est tenue le 19 juin, sous la présidence de M. J. Groselier.

Le solde bénéficiaire de l'exercice 1915 s'élève à 628.703 fr. Ce résultat est particulièrement satisfaisant dans les circonstances actuelles. Le dividende a été fixé à 9 fr. 38 par action. Il est payable depuis le 1^{er} juillet au Comptoir national d'escompte, sous déduction des impôts.

Une somme de 250.000 fr. a été affectée au compte spécial d'amortissement du capital.

L'assemblée a approuvé à l'unanimité toutes les résolutions présentées par le conseil.

EXIT MORTAGES

Mines d'or de l'Andavakoera
(*Le Journal des finances*, 17 juin 1917)

L'assemblée d'hier a approuvé les comptes de 1916 que nous avons analysés antérieurement et voté la dividende de 5 fr. 55 net pour les actions ordinaires et 4 fr. 48 net pour les actions de priorité, payables le 15 juillet prochain. La démission de M. Mortages, administrateur, a été acceptée. Les sept autres membres du conseil ont été réélus. D'après le rapport, les difficultés signalées lors du dernier exercice existent toujours et se sont même accentuées. Le manque de personnel européen, la pénurie de navires, l'épizootie charbonneuse, sont autant de causes ayant occasionné une diminution dans la production.

RÉQUISITION N° 3040 D
(*Le Journal officiel de Madagascar*, 15 décembre 1917)

Suivant réquisition du 2 novembre 1917, l'État français a demandé l'immatriculation, en qualité de propriétaire, d'une propriété à laquelle il a déclaré vouloir donner le nom de : Concession Nord, consistant en un terrain sur lequel se trouvent divers constructions, une usine, quatre villages d'orpailleurs, puits, galeries de mine, un marché couvert, rizières, jardins et une route carrossable, située à Andavakoera, district autonome d'Ambilobe.

Cette propriété, occupant une superficie de deux mille hectares environ, est limitée :

Au nord, par des terrains domaniaux ;
A l'est, par un terrain loué à la Société des mines d'or de l'Andavakoera ;
Au sud-est et au sud, par la rivière Ambavazoro la séparant d'un terrain loué à la Société des mines d'or de l'Andavakoera ;
A l'ouest, par des terrains domaniaux.
Charges ou droits réels immobiliers actuels ou éventuels: un bail consenti le 21 mars 1912 à la Société des mines d'or de l'Andavakoera, représentée par son directeur, M. Boyer (André), domicilié à Betsieka, district autonome d'Ambilobe.
Origine de la propriété : articles 91 de la loi malgache du 29 mars 1881, 1^{er} de la loi locale du 9 mars 1896, 539 et 713 du Code civil.
Le conservateur de la propriété foncière à Diego-Suarez,
P. CHARLES-GERVAIS.

Comment sombre une exploitation coloniale jadis florissante
(*Le Courrier colonial*, 26 juillet 1918)

Il y avait à Madagascar, près de Diégo-Suarez, des mines d'or d'une extraordinaire richesse, les mines de l'Andavakoera.

Elles avaient fait la fortune de leurs heureux possesseurs lorsque M. Augagneur malheureusement survint.

Ce précurseur de M. Bouisson à la Marine, tout au moins marchande, fit si bien qu'il persuada aux directeurs de l'entreprise de faire venir d'Europe un coûteux personnel technique, une machinerie importante, etc. ; grâce à une exploitation plus scientifique la production de ces mines deviendrait encore plus considérable.

Et M. Augagneur fit miroiter aux yeux de ses administrés le ruban rouge qui récompenserait leurs efforts !

En réalité, il s'agissait surtout de faire acheter en France un matériel d'exploitation très onéreux, qui, en outre, paierait à son entrée dans la Grande Île des droits élevés.

Les conseils de l'omnipotent gouverneur général, qu'il était malaisé de ne pas suivre, ont eu pour conséquent d'acheminer vers la ruine ces florissantes mines d'or.

L'exploitation est devenue ruineuse. La production d'or, qui avait péniblement atteint 324 kg en 1916, ne s'est élevée en 1917 qu'à 147 kg, laissant seulement un bénéfice de 2.282 fr. 08, maigre intérêt des millions engagés.

N'est il pas lamentable de voir sombrer ainsi une exploitation qui a été si prospère et qui le serait encore si elle ne s'était pas écartée de la voie modeste, mais fructueuse, dans laquelle ses fondateurs s'étaient enrichis ?

Chaque fois que la politique ou des manœuvres louches s'exercent dans une entreprise coloniale, le résultat est le même.

.....

AVIS DE CLOTURES DE BORNAGES
Réquisition N° 3040 D
(*Le Journal officiel de Madagascar*, 1^{er} février 1919)

Propriété dite : Concession Nord, sise à Andavakoera, district autonome d'Ambilobe.
Requérant : l'État français (la Société des Mines d'or de l'Andavakoera, représentée par son directeur M. Boyer André, à Betsiaka, concessionnaire).
Le bornage a eu lieu le 28 juin 1918.

Mine d'or d'Andavakoera
(*Le Courrier colonial*, 4 juillet 1919)

L'assemblée du 28 juin a approuvé les comptes de 1918 et décidé d'achever l'amortissement des actions privilégiées en remboursant 50 francs par titre. Le dividende de l'exercice a été fixé à 6 francs. Les actions n'avaient rien reçu l'an dernier.

Société des mines d'or de l'Andavakoera

Exercice 1918

(*L'Information financière, économique et politique*, 11 juillet 1919)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
à l'assemblée générale ordinaire du 22 juillet 1919

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous présenter les comptes de l'exercice 1918.

Mais, avant de vous donner lecture du bilan au 31 décembre et du compte profits et pertes de cet exercice, nous croyons utile de vous fournir quelques renseignements sur la marche de notre exploitation et de vous exposer rapidement la situation actuelle et celle que nous envisageons pour un avenir prochain.

Ainsi que nous vous le disions dans notre précédent rapport, la production de l'année 1918 a été heureusement influencée par la découverte, au mois de février, d'une poche de minerai riche. Mais, depuis lors, les difficultés en présence desquelles nous nous trouvons et que nous vous avons indiquées, nous ont empêchés de développer et de poursuivre avec la même activité que précédemment les travaux en profondeur. Et c'est ainsi que nous n'avons exécuté au cours de l'exercice que 912 m. 80 de galeries.

De ce fait, l'usine n'a eu à traiter, en dehors du minerai riche de la poche de février, que des tonnages relativement minimes de bon minerai. Sa production a cependant atteint un chiffre satisfaisant : 313 kg 239 grammes d'or contre 64 kg 636 grammes en 1917 et 173 kg 267 grammes en 1916.

Par contre, et conformément à nos prévisions, l'orpaillage a sensiblement baissé ; il n'a produit que 51 kg 677 grammes contre 82 kg 375 grammes l'année précédente.

La production totale d'or de l'exercice a donc été de 364 kg 916 grammes.

Mais notre devoir est de vous signaler immédiatement que si, grâce à cette production élevée, les résultats de l'exercice 1918 sont satisfaisants, l'arrêt des travaux causé par la situation générale, par le manque de personnel et par les difficultés de transport du matériel nécessaire à la mine, se fera sentir en 1919 et peut-être même encore en 1920.

Nous faisons, cependant, toute diligence pour que les travaux puissent être repris à brève échéance. Profitant de la présence à Paris de notre ingénieur qui, après un labeur incessant de cinq années, est venu se reposer pendant quelques mois en France, votre conseil d'administration a arrêté, d'accord avec lui, un programme de remise en activité progressive de nos différents chantiers. Nous sommes heureux de vous dire que, des conversations et des échanges de vues que nous avons eus avec M. Benoist, dont nous connaissons depuis longtemps la prudence et la sagesse, il résulte que nous pouvons envisager l'avenir avec confiance. Il nous a donné l'assurance que si nous ne pouvons pas escompter un tonnage important de minerai de teneur payante, nous pouvons, par contre, avoir l'espoir que de nombreuses poches d'enrichissement existent sur l'étendue

de la concession. Bien que rien ne permette de déterminer l'emplacement précis de ces poches, nous pouvons espérer que les travaux qui vont être poursuivis lui permettront de les trouver et, par conséquent, de réaliser des productions intéressantes.

Dès maintenant, d'anciens chefs mineurs démobilisés sont en route pour regagner la colonie ; des instructions ont été données au directeur pour préparer la reprise des travaux de profondeur, de telle sorte que, dès son retour à la mine, M. Benoist puisse, conformément au programme que nous avons arrêté en complet accord avec lui, reprendre progressivement les travaux.

Sa confiance dans l'avenir est entière ; connaissant son expérience en matière de mines en général et de la nôtre en particulier, nous n'avons pas le droit de ne pas partager cette confiance.

D'après les comptes qui vous sont soumis, la bilan accuse, pour l'exercice 1918, un solde bénéficiaire de 482.391 fr. 69. En tenant compte du report de l'exercice précédent, les bénéfices disponibles se montent à 484.873 fr. 77.

Nous vous proposons, après avoir prélevé sur ces bénéfices, conformément à l'article 46 des statuts, les sommes nécessaires au paiement d'un premier dividende de 6 % pour 1917 et 1918 aux actions de priorité et d'un dividende de 6 % aux actions ordinaires, d'affecter une somme de 250.000 fr. à l'amortissement du capital privilégié. Ces actions ont déjà été amorties de 50 % en 1916, mais il reste toujours une charge d'intérêts de 15.000 fr. par an qui pourrait sembler lourde si nous devons passer plusieurs exercices improductifs. Par le fait du remboursement complet des actions privilégiées, les actions ordinaires pourront profiter des bénéfices, même minimes, qui seraient réalisés et la situation de la Société s'en trouverait très assainie.

Le solde bénéficiaire serait donc réparti comme suit (article 46 des statuts) :

Réserve légale : 5 % sur 484.873 fr. 77	24.243 68
Aux actions de priorité : 6 % de dividende pour les années 1917 et 1918	30.000 00
Aux actions ordinaires : dividende de 6 %	150.000 00
Au conseil d'administration : 10 % du surplus	28.063 00
Pour l'amortissement des actions de priorité	250.000 00
Le total, soit Fr.	482.306 68
laisserait un solde bénéficiaire de	2.547 09

insuffisant pour justifier la distribution d'un second dividende aux actions et une attribution aux parts de fondateur. Nous vous proposons donc de décider qu'il sera reporté à nouveau avec affectation spéciale aux actions et aux parts dans la proportion fixée par l'article 46 des statuts.

Si vous approuvez nos propositions, les coupons n° 5 et 6 des actions de priorité, après déduction des impôts de finances, seraient payables à raison de :

- 2 fr. 85 pour les actions nominatives ;
 - 2 fr. 70 pour les actions au porteur pour le coupon n° 5 ;
 - 2 fr. 73 pour les actions au porteur, pour le coupon n° 6.
- Le coupon n° 4 des actions ordinaire» serait payable à raison de :
- 5 fr. 70 pour les actions nominatives, et 5 fr. 49 pour les actions au porteur.

Le paiement de ces coupons et le remboursement de 50 fr. par action de priorité seraient effectués à partir du 15 juillet 1919 aux guichets du Comptoir National d'Escompte de Paris et de ses succursales.

L'an dernier, nous vous avons annoncé la mort de notre toujours regretté président, M. Groselier ; nous vous demandons de vouloir bien lui donner *quitus* de sa gestion.

L'administrateur désigné par le sort comme membre sortant cette année, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts, est M. Albert Hattu. Nous vous proposons sa réélection.

Enfin, vous aurez à nommer pour l'exercice 1919, un ou plusieurs commissaires aux comptes : MM. Lucien Rousseau, Émile Perrot et Gabriel Boissier ⁶ sont rééligibles.

Le conseil d'administration.

Société d'Andavakoera
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 12 octobre 1919, p. 585)

La société n'a produit, pendant les huit premiers mois de l'année, que 15 kg d'or, dus exclusivement à l'orpaillage. L'exercice en cours sera donc bien moins favorable que le précédent qui avait donné 365 kg d'or, dont 52 kg provenaient de l'orpaillage et 383 kg du traitement du minerai à l'usine.

La production avait été particulièrement importante l'an dernier par suite de la découverte, en février, d'une poche de minerai riche. Mais depuis, la Société a dû arrêter les travaux à la mine faute du personnel nécessaire et les difficultés des transports empêchant de faire parvenir le matériel indispensable. Les travaux ont été repris récemment et du personnel est en route pour Madagascar en vue de leur donner plus de développement.

Mines d'or de l'Andavakoera
(*Le Courrier colonial*, 6 février 1920)

À Madagascar, les mines d'or de l'Andavakoera n'ont obtenu en 1919 que 35 kilos d'or, alors que la production s'était élevée en 1918 à 365 kilos. Les travaux de recherche, repris il y a quatre ou cinq mois, n'ont pas encore donné de résultats positifs.

ANDAVAKOERA
(*Le Journal des finances*, 16 avril 1920)

Un mouvement paraît possible sur l'action ANDAVAKOERA qui s'inscrit à 155.

La production de l'or de l'exercice 1919 ne s'est élevée, il est vrai, qu'à 35 kg. contre 365 kg. en 1918, et aucun dividende ne sera distribué. Cet or provenait à peu près exclusivement de l'orpaillage. L'exercice 1918 avait été favorisé par la découverte en février d'une poche de minerai riche. Les travaux de recherches, qui avaient dû être alors interrompus faute du personnel et du matériel nécessaires, ont été repris, voici quatre ou cinq mois, et n'avaient pas encore abouti à des résultats positifs. Le groupe intéressé aurait-il reçu depuis peu des nouvelles intéressantes de Diégo-Suarez ? Nous l'ignorons, mais le bruit court avec persistance que M. Galicier et ses amis se prépareraient à pousser la valeur.

⁶ Gabriel Boissier (1864-1931) : secrétaire, directeur, puis administrateur-secrétaire des Mines de zinc du Guergour. Voir [encadré](#).

Les Mines d'or de l'Andavakoera
(*Le Courrier colonial*, 26 août 1921)

L'exercice 1920, dont il sera rendu compte à l'assemblée du 1^{er} septembre, se solde par une perte de 132.823 francs contre une perte également de 25.570 francs pour 1919. Il ne sera proposé aucun dividende. La dernière répartition remonte à 1918 (dividende de 6 francs et remboursement de 50 francs par action privilégiée). La Société a limité son activité, en 1920, à l'orpaillage qui a laissé un bénéfice brut de 66.412 francs. En tenant compte des intérêts et divers, les produits totaux ont atteint 91.405 francs, pour 224.228 francs de frais généraux, d'où le déficit signalé plus haut.

La situation de trésorerie est encore bonne. Pour faire face à 160 000 francs environ de passif exigible, l'entreprise dispose d'un actif liquide et réalisable supérieur à 840.000 francs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION FANTÔME DÉFICITS EN SÉRIE MINE NOYÉE

AEC 1922-360 — Sté des mines d'or de l'Andavakoera*, 21, place de la Madeleine, Paris (8^e).

Capital. — Sté an., f. le 20 mars 1911. 3 millions de fr. (primitiv. 5 millions en 25.000 act. de 100 fr. ent. lib., et 5 000 act. priv. de 100 fr. — Parts de fond. : 50 000.

Objet. — Exploit. des gisem. aurif. dits de l'Andavakoera dans la prov. de Diégo-Suarez et apportés à la Société par MM. Mortages et Grignon.

Conseil. — MM.

N. B. — Cette société n'a pas répondu à notre demande de renseignements.

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*Le Journal des finances*, 4 août 1922)

La production d'or en 1921 a atteint 35 kg 727 contre 46 kg 032 en 1920, provenant de l'orpaillage. Le conseil continue à étudier la possibilité d'une augmentation de capital, à défaut d'une émission d'obligations.

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*Le Journal des finances*, 17 novembre 1922)

Faute de quorum, l'assemblée convoquée hier a été remise à une date ultérieure

SOCIÉTÉ DES MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*Les Annales coloniales*, 8 décembre 1922)

L'assemblée ordinaire du 28 novembre a approuvé les rapports et les comptes de l'exercice 1921, se traduisant par une perte de 197.440 francs, venant s'ajouter aux déficits des exercices 1919 et 1920, respectivement de 132.823 fr. et de 25.570 fr.

Le rapport du conseil signale que tous les travaux miniers sont actuellement arrêtés. Seul le travail de l'orpaillage se poursuit. La production en 1921 s'est élevée à 10 kg 480 d'or provenant des extractions et à 25 kg 236 provenant de l'orpaillage.

Des pourparlers, engagés actuellement avec un groupe en vue d'une réorganisation, seraient en bonne voie d'aboutissement.

Cette réorganisation nécessiterait un capital nouveau de 1 million 1/2 afin de permettre le dénoyage des galeries actuellement inondées, et de reprendre l'exploitation.

Nous ne sommes nullement étonnés des tristes résultats des exercices 1919 et 1920, suite logique de la gestion scandaleuse du sieur Grignon et de ses acolytes.

Mines d'or d'Andavakœra
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 6 février 1924)

Les comptes de l'exercice 1922 ont été approuvés par l'assemblée ordinaire du 5 février. Ces comptes font ressortir une perte de 25.083 fr. (contre 197.440), ce qui porte le déficit total à 381.517 fr. L'exploitation souterraine n'a pu être abandonnée [*sic* : reprise], mais la réorganisation de l'affaire paraît en voie de réalisation, ce qui nécessitera un capital nouveau de 1 million 1/2. afin d'effectuer le dénoyage de la mine et la reprise d'une exploitation normale. L'exploitation, qui n'a porté que sur l'orpaillage, a donné pour l'exercice écoulé une production de 49 kg 980 gr. d'or contre 35 kg 507 gr.

Annuaire Desfossés, 1925, p. 1157 :
Société des mines d'or de l'Andavakoëra
Conseil. — MM. X. Fougerolle⁷, G. Strap, E.-C. Trochu, E. Lafon, E. Jourdan.

Annuaire industriel, 1925 :
MINES d'OR de l'ANDAVAKOËRA (Soc. des), 21, pl. de la Madeleine, Paris, 8^e. Soc. an. au cap. de 3.000.000 de fr. Gisements aurifères dits de l'Andavakoëra, dans la prov. de Diégo-Suarez.
Mines d'or. (1-89615).

AEC 1926/462 — Société des mines d'or de l'Andavakoëra,
21, place de la Madeleine, PARIS (8^e).
Capital. — Société anon., fondée le 20 mars 1911, 2.500.000 fr. (à l'origine 5 millions) en 25.000 act. de 100 fr. libérées. — Parts de fondateur : 50.000. — Dividendes : 1920-1924, néant.

Objet. — Exploit. des gisements aurifères dits de l'Andavakoëra dans la province de Diégo-Suarez et apportés à la Société par MM. Mortgage et Grignon.

Le rapport sur l'exercice 1921 signale que le conseil a cru utile d'arrêter complètement les travaux miniers et de limiter à l'orpaillage l'activité sociale jusqu'à ce

⁷ Xavier Fougerolle (1864-1927) : administrateur directeur de la maison Fougerolle frères (BTP), administrateur de l'Union électrique. Deux fils : Jacques (1902-1965), patron des Entreprises Boussiron, et Maurice (1903-1988), administrateur des Hôtels Splendide-Royal et Excelsior d'Aix-les-Bains.

qu'il puisse soumettre aux actionnaires un projet de reconstitution de la société. — Production d'or : 1921, 35 k. 727 ; 1922, 49 k. 980 ; 1923, 43 k. 196.

Conseil. — MM. X. Fougerolle, G. Strap, E.-C. Trochu, E. Lafon, E. Jourdan, administrateurs ; Hattu, admin.-délégué.

N. B. — Cette société n'a pas répondu à notre demande de renseignements.

Andavakoera
(*Le Journal des finances*, 26 mars et 2 avril 1926)

L'action Andavakoera, qu'on pouvait acquérir il y a quelques semaines aux environs de 60 francs, coté maintenant 190, après avoir atteint 215 ; la part est passée parallèlement de 12 francs à 37, après avoir touché 46. Cette hausse ne s'inspire d'aucun facteur sérieux ; mieux, elle résulte uniquement de la publication de renseignements faux, et, dans la déclaration qu'il a faite à l'assemblée, tenue le 17 mars, le président du conseil d'administration l'a déclaré expressément. Voici, d'ailleurs, exactement ce qu'il a dit à ce sujet :

« Certains journaux ont publié sur notre société des renseignements qui ne sont pas tout à fait exacts. Il est du devoir d'un conseil d'administration de signaler en cette circonstance à ses actionnaires les erreurs qui ont pu être commises. Il y a tout d'abord une erreur de principe. En effet, dans les informations qui ont été données, il est, bien entendu, question de kg et de grammes. Mais des kg de quoi ? Il s'agit, dans notre société, de kg d'or de lingot et non pas d'or fin. La différence est assez sensible, car le titre de nos lingots varie généralement entre 730 et 750.

D'autre part, dans un journal récent, il y avait des indications tout à fait erronées. On parlait d'une production de 44 kg pour une semaine, ce qui est tout à fait inexact : ce chiffre se rapporte à un mois. D'ailleurs, les renseignements que nous recevons ne nous donnent pas la production semaine par semaine. Je ne voudrais donc pas, et le conseil partage pleinement mon avis, que les actionnaires puissent être induits dans une erreur qui pourrait leur être très préjudiciable. La production, actuellement, est bonne, mais elle n'est pas encore telle que l'on puisse envisager des bénéfices très considérables. »

Voilà qui est net et cette franchise est plus de mature à créer autour de l'entreprise une atmosphère de confiance qu'à provoquer la suspicion. Cependant, si l'entreprise donne ainsi la mesure de sa bonne foi, il n'en demeure pas moins que son avenir reste incertain. Les résultats de 1924, ce sont ceux qui ont été soumis à la récente assemblée, présentent une amélioration appréciable sur les années précédentes, puisqu'ils se traduisent par un léger bénéfice contre des pertes antérieurement ; la rencontre d'une zone d'enrichissement permet encore d'escompter des progrès plus sensibles pour 1925, de telle sorte que le solde déficitaire antérieur pourra vraisemblablement être définitivement amorti ; mais l'avenir reste incertain. Les gisements sont très irréguliers, puisqu'ils sont constitués par des « bonanzas » et la société, qui ne fait actuellement que de l'orpaillage, devra se procurer de nouveaux capitaux si elle veut reprendre ses travaux miniers. Ses titres ne sont donc que des billets de loteries, particulièrement les parts, dont le dividende, en partant du fonds social actuel de 3.000.000, n'augmente que de 0 fr. 15 par franc de superdividende à l'action.

Annuaire Desfossés, 1927, p. 884 :

Société des mines d'or de l'Andavakoëra

Conseil. — MM. X. Fougerolle, G. Strap, E.-C. Trochu, E. Lafon, E. Jourdan.

MINES. D'OR DE L'ANDAVAKOERA.
(*Le Journal des débats*, 14 juillet 1928)

Les comptes de Mines d'or de l'Andavakoera pour 1927 se soldent par un déficit de 156.875 francs contre un bénéfice de 393.674 francs en 1926.

L'an passé, il avait été distribué 7 fr. 20 par action ordinaire, 3 fr. 81 par action de jouissance et 0 fr. 29 par part.

Annuaire Desfossés, 1929, p. 942 :
Société des mines d'or de l'Andavakoëra
Conseil. — MM. P. Grignon, G. Strap, E.-C. Trochu, E. Lafon, E. Jourdan.

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*Le Journal des débats*, 27 juillet 1929)

L'assemblée ordinaire d'hier a approuvé les comptes de l'exercice 1928, faisant ressortir un solde débiteur de 231.406 francs, dû à la faiblesse de la production d'or.

NOUVEAU CONSEIL

Mines d'or de l'Andavakoera
(*Journal des chemins de fer, des mines et des travaux publics*, 10 août 1929)

Les actionnaires ont approuvé les comptes de 1928 se soldant par une nouvelle perte de 231.406 fr. portant le déficit total à 388.283 fr. Après discussion, le conseil a démissionné. Un nouveau conseil a été élu composé de MM. C. Laffon, A. Hattu⁸, G. Strap [du groupe Léonino], G. Chatain, C. Calin, E. Grimaud, G. Croisier. Une mission partira pour étudier les ressources de l'Andavakoera. L'ass. extr. qui devait statuer sur l'augm. du capital n'a pu être tenue faute de quorum.

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA

⁸ Albert Hattu : né le 20 janvier 1865 à Cambrai (Nord), ingénieur ECP, marié en 1898 à Suzanne-Emmeline-Louise Ballot. Administrateur de la Cie des caoutchoucs de Casamance. Représentant du groupe minier Léonino : administrateur de la Société des mines de Laurières, Haute-Vienne (1910), commissaire aux comptes de la Galicienne de Mines (concessions de Niedzieliska et Zarki en Galicie autrichienne), administrateur-secrétaire général de la Cie Centrale des mines et métallurgie et de la Cie des mines d'or du Châtelet (Creuse), administrateur des Mines d'or de l'Andavakoera (1928). Administrateur de la Cie agricole et sucrière de Nossi-Bé et de la Cie nosybéenne d'industries agricoles. Chevalier de la Légion d'honneur du 10 juillet 1917 (min. Guerre) : capitaine d'artillerie au sous-secrétariat d'État aux fabrications de guerre, transports et combustibles. Avis de décès : *L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} avril 1935.

(*Le Journal des débats*, 19 septembre 1929)

Faute de quorum, l'assemblée extraordinaire, convoquée pour le 17 septembre, en vue d'autoriser le conseil à augmenter le capital social, a été reportée au 6 novembre prochain.

Le sous-sol malgache
(*Les Annales coloniales*, 24 décembre 1929)

Nous avons eu mainte occasion de parler des produits du sous-sol malgache. Il nous paraît utile de donner une vue générale de ce qu'on peut appeler la carte souterraine de la Grande Île, d'après l'étude d'un éminent spécialiste, M. Goursat, ingénieur des Mines, ancien directeur du Service des mines de Madagascar. [...]

L'or

L'or a été la grande production minière de Madagascar ; déjà avant la conquête, une société, en association avec la reine, exploitait les activions aurifères de la région de Maevatanana. La découverte des gisements filoniens de l'Andavakoera, dans la région d'Ambilobé, au sud de Diégo-Suarez, a attiré dans cette région un grand nombre de prospecteurs ; le gisement de l'Andavakoera a peut-être produit, à lui seul, la moitié de la production totale de la colonie. Actuellement, il donne une production insignifiante.

La production de l'or, depuis la fin de la guerre, n'a cessé de décroître très rapidement. Madagascar, qui a produit annuellement plusieurs tonnes d'or, ne produisait plus, en 1926 que 306 kg. et en 1927 que 210 kg. Sur ces chiffres, l'exportation, vers l'Europe est très faible : 196 kg. en 1926, 96 kg. en 1927, 32 kg. en 1928.

Les principales provinces productrices sont : Maevatanana (un tiers de la production environ), Diégo-Suarez, Mananjary, Moramanga, Ambositra.

L'or obtenu est une poudre fine, avec de rares et très petites pépites. Sa teneur est très haute, généralement supérieure à 770 millièmes d'or pur, sauf pour le gisement de l'Andavakoera, où la proportion d'argent associé à l'or est de l'ordre de 15 %.

La décroissance de la production est due, d'abord, à l'arrêt des exploitations de l'Andavakoera et aussi à l'abandon du travail de l'or par les indigènes. C'est que le Malgache préfère de beaucoup le travail de la terre qui a, pour lui, l'immense avantage de n'être pas régulier. L'augmentation des cours des produits agricoles, surtout du riz et du manioc, a transformé des villages entiers, venus s'établir pour faire de l'orpaillage, en agriculteurs.

Les gisements, surtout les gisements d'alluvions, sont bien loin d'être épuisés. Verra-t-on une reprise de ces exploitations avec des procédés plus modernes tels que dragues ou monitors ? C'est peu probable. [...]

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA.
(*Le Journal des débats*, 5 février 1930)

Le marché de ce titre se réveille sur des demandes venant principalement de Diégo-Suarez. La société possède, non loin de ce port, un gisement dont une faible partie seulement a été, jusqu'ici, exploitée, avec succès d'ailleurs. Une mission géologique est allée étudier les possibilités d'une reprise normale de l'exploitation et ses premières constatations auraient été satisfaisantes.

Annuaire Desfossés, 1931, p. 959 :
Société des mines d'or de l'Andavakoëra
Conseil. — MM. P. Grignon, G. Strap, E.-C. Trochu, E. Lafon, E. Jourdan.

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*Le Journal des débats*, 14 février 1931)

Les comptes de l'exercice au 31 décembre 1929 se soldent par une perte de 356.217 fr., contre un déficit de 231.406 francs pour l'exercice précédent. En tenant compte des reliquats déficitaires des exercices antérieurs, la perte totale s'élève à 744.500 francs.

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mars 1931, p. 216)

L'ass. ord. qui a eu lieu le 28 fév. a approuvé les comptes de l'ex. au 31 déc. 1929 faisant apparaître une perte de 356.217 fr., s'ajoutant aux pertes antérieures, ce qui donne un déficit total de 744.500 francs.

Le rapport indique que la production de l'année 1929 a été de 8 kg 675 d'or pur, provenant en majeure partie du broyage de minerai extrait de profondes tranchées et de travers-bancs.

Le gouvernement de la colonie a effectué, au cours de l'ex. 1929, le troisième versement sur les sommes dues à la soc. p. le rachat de la route des placers, p. la partie comprise dans les limites de la concession sociale.

SOCIÉTÉ DES MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*Le Journal des finances*, 26 juin 1931)

Augmentation du capital de 3 à 12 millions, par émission de 20.000 actions de priorité et de 70.000 actions ordinaires de 100 francs.

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA.
(*Le Journal des débats*, 4 août 1931)

L'assemblée extraordinaire du 31 juillet 1931 a ratifié l'augmentation de capital de 500.000 francs, qui s'est effectuée par la création de 5.000 actions de priorité de 100 fr. chacune. En conséquence, le capital social se trouve définitivement porté de 3 millions de francs à 3.500.000 francs.

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA.
(*Le Journal des débats*, 31 mars 1932)

L'assemblée ordinaire du 25 mars a approuvé les comptes de l'exercice au 31 décembre 1931 accusant un solde déficitaire de 234.899 francs, qui s'ajoute aux pertes antérieures. La perte totale ressort à 979.399 fr.

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*Le Journal des débats*, 29 décembre 1932)

L'assemblée ordinaire du 27 décembre a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1931, qui accusent une perte de 284.422 francs, à laquelle s'ajoute la perte des exercices précédents, ce qui forme un solde débiteur total de 1.263.821 francs.

Annuaire Desfossés, 1933, p. 1017 :
Société des mines d'or de l'Andavakoëra
Conseil. — MM. E. Lafond, J. Chatain, J. Croisier, de Cousin de la Tour-Fondue, E. Lauriat, M. Sénéchal.

Mines d'or de l'Andavakoera
(*Madagascar, industriel, commercial, agricole*, 25 février 1933)

Perte de 1931 : 184.433 fr. portant le déficit total à 1.263.821 fr. (A.E.F.)

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA.
(*Le Journal des débats*, 12 mars 1933)

Les comptes de l'exercice 1932, qui seront présentés à l'assemblée du 25 mars, se soldent par une perte de 234.899 francs. Compte tenu des pertes antérieures, le déficit total s'établit à 979.399 francs.

Informations et communiqués
MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*Le Journal des débats*, 1^{er} juillet 1933)

L'assemblée au 28 courant a modifié l'autorisation donnée au conseil par l'assemblée du 6 novembre 1929 d'augmenter le capital jusqu'à concurrence de 12 millions de francs de façon à permettre audit conseil d'attribuer à un actionnaire dénommé un droit de préférence à la souscription d'une augmentation de capital de 3.500.000 fr.

SOCIETE DES MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*Le Temps*, 29 juillet 1933)
(*Madagascar, industriel, commercial, agricole*, 19 août 1933)

L'assemblée extraordinaire du 28 juillet a modifié l'autorisation donnée au conseil par l'assemblée extraordinaire du 6 novembre 1929, d'augmenter le capital de 3.500.000 francs à 12 millions, de façon à lui permettre d'attribuer à un actionnaire un droit de préférence à la souscription d'une augmentation de capital de 3 millions 500.000 francs.

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} août 1933, p. 422)

Le siège social est transféré du 21, place de la Madeleine au 82, r. d'Amsterdam.

MISSION RADIESTHÉSISTE !

Informations et communiqués
MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 septembre 1933, p. 491-492
et *Le Journal des débats*, 23 août 1933)

L'assemblée extraordinaire tenue le 21 août, après avoir entendu la lecture du rapport de M. Rousseau, commissaire, a approuvé l'attribution à M. Croisier du droit de souscription, par préférence à tous autres, s'il l'entend, aux trois quarts des augmentations de capital qui seraient décidées d'ici le 1^{er} avril 1934 par le conseil, jusqu'à ce que le capital ait été augmenté de 3.500.000 fr. au moyen de l'émission d'actions ordinaires de 100 francs sans prime.

Cet avantage est consenti à M. Croisier en échange de la mise par lui à disposition de la soc. d'une somme de 500.000 fr. *[sic]* p. l'envoi à Madagascar d'une mission de radiesthésistes qui explorera les terrains miniers de la soc. ladite somme de 50.000 fr. *[sic]* ne devant être remboursée à M. Croisier qu'au cas où l'extraction de l'or par la mission atteindrait 50 kg au cours de la même année.

Comme conséquence de l'attribution de l'avantage particulier ci-dessus, les modifications apportées par l'assemblée du 28 juillet aux articles 15 et 15 *bis* sont devenues définitives.

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*Les Annales coloniales*, 20 janvier 1934)

Assemblée extraordinaire le 2 février, à 10 h. 30, 19, rue Blanche, Paris. Objet : Communication aux actionnaires sur les recherches et travaux à Madagascar ; Confirmation et prolongation du droit de préférence à la souscription d'une augmentation de capital attribué par les assemblées des 28 juillet et 21 août 1933 à un actionnaire dénommé, etc.

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*Les Annales coloniales*, 2 novembre 1934)

L'assemblée ordinaire du 10 octobre a approuvé les comptes de l'exercice 1933. se soldant par une perte de 76.515 francs qui forme avec la perte de 1932 un déficit total de 1.263.821 fr. La production d'or n'a été que de 19 kg. 342, insuffisante pour couvrir les dépenses.

Mines de l'Andavakoera
(*Madagascar, industriel, commercial, agricole*, 16 janvier 1935)

Cette société a produit au cours du mois de novembre écoulé, 6.596 grammes d'or contre 2.284 pour le mois de novembre 1933.

Mines d'or de l'Andavakoera
(*La Dépêche de Madagascar*, 2 mars 1935)

La production d'or de cette société a été de 16 kg 298 gr. pour le dernier trimestre 1924 contre 8 kg 563 gr. pour le trimestre correspondant de l'année précédente.

Mines d'or de l'Andavakoera
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 13 avril 1935)

Ratification des décisions de l'assemblée du 22 mars, en ce qu'elles modifient les droits des actions existantes, et l'augmentation de capital à 8.875.000 fr.

FINANCE ET RADIESTHESIE
(*Le Journal des finances*, 31 mai 1935)

Les Mines d'or de l'Andavakoera ont connu depuis leur création, en 1911, bien des vicissitudes. Les gisements alluvionnaires qu'elles exploitent à Madagascar sont extrêmement irréguliers. En 1925, la société avait produit 91 kg d'or ; en 1926, 55 kg ; mais, depuis, la production est tombée rapidement à des chiffres dérisoires, n'atteignant que 8 kg en 1931 et 12 kg en 1932. Depuis 1927, l'exploitation est déficitaire et, au 31 décembre 1933, les pertes atteignaient la moitié du capital de 3 millions.

C'est alors que le conseil a décidé l'envoi à Madagascar, il y a deux ans, d'une mission comprenant, notamment, un « radiesthésiste choisi parmi les plus réputés ». Ce spécialiste aurait, paraît-il, rapporté de précieuses indications sur les points où il estime que l'or existe. Ses indications ont même été si séduisantes qu'il a été décidé incontinent d'augmenter le capital de 250.000 fr. pour effectuer la vérification de ces données et doter dans ce but l'exploitation d'un matériel plus moderne.

Malheureusement, les recherches entreprises sur les conseils du « radiesthésiste » ont été gênées jusqu'à présent par des difficultés matérielles provisoires, « mais il n'y a aucune raison, déclarait le président à l'assemblée d'octobre dernier, de penser que les résultats ne seront pas intéressants et rémunérateurs, étant donné les teneurs à la tonne déjà révélées ».

Cette belle confiance paraît partagée par l'un des principaux actionnaires de l'affaire, qui n'a pas hésité à garantir une nouvelle augmentation de capital de 125.000 fr., actuellement en cours de réalisation, et destinée à l'achat de nouveau matériel pour la mine.

Tout cela est fort intéressant, mais on admettra difficilement que les seules indications du « radiesthésiste », si éprouvé soit-il, aient suffi pour motiver ce nouvel investissement de fonds. Ne s'agirait-il pas, plutôt, de la découverte d'une nouvelle « poche » aurifère, comme cela s'est produit déjà, il y a quelques années, dans les gisements à surprises de l'Andavakoera ? Si cette hypothèse est exacte, l'unique souscripteur de l'augmentation de capital en cours pourrait bien ne pas réaliser une trop mauvaise opération.

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*Le Journal des débats*, 17 septembre 1935)

En complément de notre récente « Information », précisons que l'exercice 1934 fait apparaître un produit brut de 380.074 fr. : les charges sont ressorties à 399.789 fr. La perte est de 19.715 fr. contre 76.515 fr. en 1933.

Par suite d'achats de matériel, le matériel et l'outillage sont en augmentation de 114.813 francs et les immobilisations s'élèvent à 2.025.697 fr. Les comptes créditeurs se chiffrent à 226.635 fr. On trouve en regard 233.011 francs de disponibilités et or en stock, 72.733 francs d'approvisionnement et 135.786 fr. de comptes débiteurs

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*Les Annales coloniales*, 11 octobre 1935)

L'assemblée ordinaire réunie le 5 octobre a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1934, accusant une perte de 19.715 francs.

L'assemblée a ratifié la nomination comme administrateur de M. Émile Gonichon.

Mines d'or de l'Andavakoera
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 octobre 1935)

On lit dans le rapport sur les exercices 1934 et 1935 :

« La production de l'or s'est élevée à 26 kg. 235 grammes 7, en sensible augmentation sur celle de l'année 1933, qui était de 19 kg. 341 ,gr. 5 ; elle provient d'une part, de l'orpaillage effectué par les indigènes pour 18 kg. 790,7, et, d'autre part, pour 7 kg 445 gr. de l'exploitation de la vallée de Courmalandy effectuée par les grues à moteur. »

« Bien que cet exposé ne doive traiter que des choses et des faits se rapportant à l'exercice 1934, nous croyons pouvoir vous dire qu'au cours de l'année actuelle, de nombreuses prospections, accompagnées de sondages et d'analyses nous permettent d'affirmer que l'or alluvionnaire existe bien dans toutes les vallées sur un grand nombre d'hectares, avec des teneurs moyennes variant de 3 à 17 grammes au mètre cube et à des profondeurs, sous des couches de terres stériles, ne dépassant pas 5 mètres. »

LES RADIESTHÉSISTES À L'ŒUVRE,
d'après les Souvenirs d'Alphonse Mortages
(écrits en 1938)
Achevé d'imprimer le 15 novembre 1994
par Le Lampyre Étonné, 44, rue Pierre Larousse, 75014 Paris

Chapitre 23

[...] Il y a environ quatre années [1935, dit-il ailleurs], M. Croisier, le grand animateur de la société à cette époque, eut l'idée d'envoyer à Andavakoera une mission radiesthésiste. Un essai très concluant fut fait, paraît-il, aux environs de Saint-Germain-en-Laye. La Banque de France prêta un lingot de 10 ou 12 kg qui fut enterré à une certaine profondeur dans le sol. Quatre radiesthésistes à pendule et un baguettisant prirent part au concours. Toujours d'après les intéressés, tous signalèrent très approximativement l'endroit où se trouvait le lingot. Je crois, si mes souvenirs sont exacts, que ce fut l'opérateur à la baguette, qui s'en rapprocha à une distance de 60 centimètres. Bref, l'expérience avait complètement réussi (toujours d'après les intéressés). La *Vie financière* rendit compte *in extenso* des résultats de cette expérience qui fit quelque bruit dans toute la presse.

Une assemblée générale de la société eut lieu, et tous les détails de l'expérience ayant été communiqués aux actionnaires, il fut décidé que la mission partirait à Madagascar aux mines de l'Andavakoera, avec un ingénieur pour contrôler les travaux de la mission. Le simple bon sens aurait dû inciter le conseil d'administration d'envoyer en mission, certains des radiesthésistes qui avaient concouru à Saint-Germain-en-Laye. Eh bien non ! Ce fut un radiesthésiste de Lyon qui n'avait pas assisté à l'expérience qui fut désigné. Le baguettisant qui avait assisté au concours s'offrit de faire le voyage à ses frais ; je ne sais pour quelle cause, il fut écarté (j'ai su plus tard, que c'étaient deux antagonistes irréconciliables. L'un prétendait que c'était la baguette qui avait tous les pouvoirs et l'autre prétendait que c'était le pendule).

[...] Je me garderai bien de faire la critique de la radiesthésie qui est une science nouvelle, mais la plus grande partie de ses adeptes portent, je crois, un grand tort à cette science [...] ; vous touchez soit une carte soit une feuille de papier blanc, vous l'envoyez de Madagascar à un radiesthésiste de Paris qui, promenant son pendule sur cette feuille de papier vous dira la maladie dont vous êtes atteint [...] Vouloir faire croire toutes ces choses, c'est, je pense, prendre les gens pour des naïfs. [...] En 1908 ou 1909, M. Prolets, sourcier parisien très connu revenant de Maurice où des Indiens l'avaient fait venir pour découvrir un trésor, vint me trouver à son passage à Diégo et me fit des offres de service. Andavakoera étant en pleine production : je jugeai à propos de ne pas accepter ses services. [...]

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOEA.
(*Le Journal des débats*, 14 janvier 1936)

La société a produit en 1935 environ 36 kg d'or contre 26 kg 235 l'année précédente.

Les frais généraux ont été, cette année, plus importants, du fait de l'envoi sur place d'ingénieurs et spécialistes, mais ils seront vraisemblablement couverts par l'augmentation des profits.

TRANSFERTS DE SIÈGES
MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*Le Journal des finances*, 31 juillet 1936)

Siège transféré du 82, rue d'Amsterdam, à Paris, au 24, rue Chaptal, à Paris.

MADAGASCAR
Sté des mines d'or de l'Andavakoera
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} août 1936)

Le siège social de cette société au capital de 3.875.000 fr. vient d'être transféré du 82, rue d'Amsterdam au 24, rue Chaptal, Paris.

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*Les Annales coloniales*, 12 août 1936)

Les comptes de l'exercice 1935 font apparaître une nouvelle perte de 48.197 fr. contre 19.715 fr. pour 1934.

Au bilan au 31 décembre 1935, les exigibilités figurent pour 260.452 francs, contre 226.634 fr. En regard, le disponible et réalisable est porté pour 211.077 francs, contre 233.011 fr., et les comptes débiteurs pour 153.697 fr. contre 135.785 fr. Approvisionnements : 85.118 fr. contre 72.733. Le déficit total figure pour 1.654.431 fr. Immobilisations : 2.127.954 fr. contre 2.025.697 fr. ; réserve légale : 96.826 fr. (inchangée). Le capital est porté pour son nouveau montant de 3.875.000 fr. contre 3.750.000 fr.

INTERVENTION DU SYNDICAT BELGE ORET

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*Le Journal des débats*, 22 septembre 1936)

L'assemblée du 18 septembre a approuvé les comptes de l'exercice 1935 analysés précédemment, se soldant par un déficit de 48.197 t.

Le rapport signale que, en vue de mettre fin à la période déficitaire, le conseil a envisagé une association avec un syndicat belge dénommé « Syndicat Oret », qui a envoyé depuis trois mois un ingénieur spécialiste sur les placers pour se rendre compte des possibilités d'avenir de la mine.

Annuaire Desfossés, 1937, p. 1126 :
Société des mines d'or de l'Andavakoëra
Siège social : Paris, 24, rue Chaptal. Tél. Trin. 40-24.
Conseil. — MM. E. Lafond, pdt-adm. dir. ; J. Chatain, M. Sénéchal, E. Gonichon.
Commissaires des comptes : L. Rousseau, A. Brachet.

605 — Société des mines d'or de l'Andavakoëra (S.M.O.A.),
24, rue Chaptal, PARIS (9^e).

Tél. : . — Télég. : Andava-Paris. — © A.Z.

Capital. — Société anon., fondée le 20 mars 1911, 3.500.000 fr. (à l'origine 5 millions) en 35.000 act. de 100 fr. libérées. — Parts de fondateur : 50.000.-Dividendes : 1920-1924, néant ; 1926, net 7 fr. 20 par action et 0 fr. 29 par part.

Objet. — Exploit. des gisements aurifères dits de l'Andavakoëra dans la province de Diégo-Suarez et apportés à la Société par MM. Mortgage et Grignon.

Le 20 janvier 1937, la direction et la gestion technique des mines ont été concédés à la Société Neville, Foster et Cie pour une durée de 12 années.

Conseil. — MM. Eugène Lafon, présid., admin.-dél. ; M. Maurice Senéchal, Joseph Croizier, Émile Gonichon, Adrien Massinot, Comte G.-H. de Cousin de la Tour Fondue, administrateurs,

Un syndicat belge exploitera-t-il les mines de l'Andavakoëra ?
(*Les Annales coloniales*, 8 août 1937)

Pour tenter de mettre un terme aux déficits enregistrés depuis neuf ans, le conseil de cette société aurait l'intention de conclure des accords avec un syndicat belge qui assurerait la direction de l'exploitation.

Déjà, un ingénieur spécialiste serait sur place, et la conclusion de l'accord interviendrait très prochainement.

Bien que la production de ces mines ait doublé au cours des trois dernières années, la société estime qu'il ne lui est pas possible, dans les circonstances actuelles, de procéder à l'augmentation de capital nécessaire pour acquérir du matériel nouveau, engager des ingénieurs compétents et recruter du personnel indigène dans le Sud de Madagascar, d'un meilleur rendement, paraît-il, que celui existant dans la région de Diégo.

Ce serait là les raisons de l'appel au syndicat belge.

(*Le Journal des finances*, 20 août 1937)

On cote 56 francs les MINES DE L'ANDAVAKOERA dont l'exercice 1936 se solde par un léger bénéfice de 32.122 francs ; mais il reste au bilan un solde débiteur de 1.654.431 francs.

1937-1945 DIRECTION ET GESTION TECHNIQUE DÉLÉGUÉES À LA SOCIÉTÉ NEVILLE FOSTER

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOEA.
(*Le Journal des débats*, 15 septembre 1937)

Les comptes de l'exercice 1936 ont été approuvés par l'assemblée du 10 septembre. Au cours de l'exercice, la production des métaux précieux a été de 28 kg 430, en diminution de 7 kg sur celle de l'exercice précédent. Le montant des ventes, 448.582 fr., est sensiblement égal à celui de 1935, dû en partie à l'augmentation du prix de réalisation de l'or à partir de septembre 1936. Le bénéfice d'exploitation ressort à 32.622 fr., ramené après amortissement sur inventaire à 1.950 francs.

Parlant de la mission envoyée sur place aux frais d'un syndicat, de fin mai au 5 octobre, le rapport du conseil indique que celle-ci aurait terminé ses travaux, mais que les rapports des ingénieurs ne lui ont pas été communiqués. Néanmoins, il croit pouvoir dire que les indications des recherches antérieures faites par la société se trouveraient confirmées et que l'exploitation des sables aurifères, vu leur quantité et leur teneur en or, s'avère comme devant être rémunératrice.

Annuaire industriel, 1938 [donnés antédiluviennes] :

MINES d'OR de l'ANDAVAKOERA (Soc. des), 21, pl. de la Madeleine, Paris, 8^e. Soc. an. cap 3.000.000 fr. — Gisements dits de l'Andavakoera, dans la prov. de Diégo-Suarez

Mines d'or. (1-39615).

La question de la main-d'œuvre à Madagascar
exposée par M. F. POLETTI,
délégué au Conseil supérieur de la France d'outre-mer
(*Les Annales coloniales*, 6 juin 1938)

[...] Les districts du Sud, assez peuplés, fournissent seuls un excédent de main-d'œuvre qu'une vieille coutume — elle remonte à une trentaine d'années, au moment de l'exploitation intensive des placers d'Andavakoera — fait diriger uniquement vers le Nord et le Nord-Ouest de la Grande Île où elle est assurée de trouver du travail. Ce sont d'ailleurs uniquement des hommes adultes qui s'expatrient; ainsi, pour deux ou trois années généralement.

Comme ils sont économes — ne les a-t-on pas appelés les Auvergnats de Madagascar ? —, ils rentrent chez eux avec un pécule assez important, pécule souvent représenté par des bœufs qu'ils achètent, au cours du voyage de retour, aux éleveurs de l'Ouest.

Je crois difficile — surtout en raison du désir de ces populations de se constituer un petit troupeau — de les amener à s'employer dans les plantations de la côte Est où le bétail est rare et où le pasteur ne veut pas se dessaisir de son cheptel. De plus, la gêne est surtout saisonnière : or, la main-d'œuvre fournie par les adultes veut être occupée toute l'année. Là est le point crucial. [...]

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*Le Journal des débats*, 2 septembre 1938)

Pour l'exercice 1937, la production d'or s'est chiffrée à 27 kg. 297 contre 28 kg. 430 pour l'exercice précédent.

Les comptes se soldent par un bénéfice de 5.281 francs. Pour 1936, après 30.673 francs d'amortissements, le bénéfice net s'était établi à 1.950 francs.

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*Le Journal des débats*, 17 septembre 1938)

L'assemblée tenue le 15 septembre a approuvé les comptes de l'exercice 1937 se soldant par un bénéfice de 5.281 francs qui vient en déduction des pertes antérieures.

Le rapport indique que cette année a été un exercice de transition en raison des difficultés inhérentes à toute mise en train et de celles rencontrées dans le recrutement et l'acheminement de la main-d'œuvre.

Le président a déclaré que la production au cours des huit premiers mois de 1938 a été de 35 kg contre 27 kg pour l'exercice 1937.

Les dernières prospections ont permis de reconnaître une exploitation d'un rendement de 300 kg d'or.

MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA
(*Les Annales coloniales*, 14 février 1939)

Les assemblées des obligataires et des porteurs de parts qui devaient avoir lieu le 1^{er} février n'ayant pu se tenir faute de quorum, ont été reportées à une date ultérieure.

Annuaire Desfossés, 1940, p. 895 :

Société des mines d'or de l'Andavakoëra

Siège social : Paris, 24, rue Chaptal. Tél. Trin. 40-24.

Conseil. — MM. E. Lafond, pdt-adm. dir. ; J. Croisier ; M. Sénéchal ; E. Gonichon.

Commissaires des comptes : A. Brachet, P. Mayet.

Émissions, cotations
MINES D'OR D'ANDAVAKOERA
(*Le Journal*, 26 octobre 1942)

Augmentation du capital de 3.375.000 francs à 4.500.000 francs par émission à 110 fr. de 6.250 actions de 100 fr. Droit : 3 actions nouvelles, pour 25 anciennes.

MINES D'OR D'ANDAVAKOERA
(*Le Journal*, 6 septembre 1943)

L'assemblée ordinaire du 27 août n'ayant pu se tenir faute de quorum a été reportée à une date ultérieure.

Annuaire Desfossés, 1945, p. 903 :

Société des mines d'or de l'Andavakoëra

Siège social : Paris, 24, rue Chaptal. Tél. Trin. 40-24.

Conseil. — MM. E. Lafon, P.-D.-G. ; E. Beaugé, P. Bouchy, J. Privez.

Commissaires des comptes : A. Brachet, P. Mayet.

Annuaire Desfossés, 1948, p. 965 :

Société des mines d'or de l'Andavakoëra

Siège social : Paris, 24, rue Chaptal. Tél. Trin. 40-24.

Conseil. — MM. E. Lafond, pdt-adm. dir. ; E. Beaugé, P. Bouchy, J. Privez.

Commissaires des comptes : P. Mayet, M. Payer.

AEC 1951-701 — Société des mines d'or de l'Andavakoëra (S.M.O.A.),

24, rue Chaptal, PARIS (9^e),

Capital. — Société anon., fondée le 20 mars 1911, 15 millions de fr. en 150.000 act.

— Parts de fondateur : 50.000.

Objet. — Exploit. des gisements aurifères dits de l'Andavakoëra dans la province de Diégo-Suarez. La Société avait confié la direction et la gestion technique des mines à la Société *Neville Foster*, en 1937, pour une durée de douze ans. Le contrat a été résilié le 2 août 1945 et la Société a repris l'exploitation de la mine. — Prod. d'or : 1945, 13 kg ; 1946 ; 15 kg. 148.

Conseil. — MM. Pierre Truffaut [°/°] [à distinguer de son homonyme député Chte-Mme 1945-1951], présid.-direct. gén. ; Pierre Bouchy [° /], Ernest Beaugé [° / o], Jean Privez [° / o], Paul Valois [° /], André Nuger ⁹, admin.

Annuaire Desfossés, 1953, p. 765 :

Société des mines d'or de l'Andavakoëra

Siège social : Paris, 24, rue Chaptal. Tél. Trin. 40-24.

Conseil. — MM. P. Truffaut, P.-D.-G. ; P. Bouchy, Th. Brugière, A. Nuger, J. Privez, P. Valois.

Commissaire des comptes : M. R. Bernard.

STÉ DES MINES D'OR DE L'ANDAVAKOERA (SMOA)
(in DOCUMENTATION AFRICAINE :
SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET REPRÉSENTATIONS COMMERCIALES
EN AFRIQUE NOIRE ET À MADAGASCAR, 1963)

SA. — 1911 - 150.000 F.

Siège social : Paris - 24, rue Chaptal, 9^e - TRI 40-24 Exploitations à Ambilobé

Conseil : Pierre HECKLY¹⁰, PDG ; Pierre BOUCHY ; Joseph KARINTHY.

LES RÊVES D'ALPHONSE MORTAGES

⁹ Jean Nuger : banquier à Clermont-Ferrand, administrateur des Économats du Centre et Conchon-Quinette (magasins de vêtements).

¹⁰ Pierre Heckly : fils de Louis Heckly, ingénieur E.T.P., président de l'Immobilière Construction du Maroc, filiale de l'Immobilière construction de Paris (ICP)(André Weil). Frère de Jean (ép. Monique Dromain), de Dany (ép. Francis Gautier, dirigeant de Colgate-France, puis de BSN), de Georges et d'Odile.

HÔTEL DES MINES

DIEGO-SUAREZ

Le plus bel établissement de la Colonie

A. MORTAGES

PROPRIÉTAIRE

SE HABLA ESPANOL — ENGLISH SPOKEN — SI PARLA ITALIANO

Annuaire de Madagascar, 1926

MORTAGES

par Étienne CROUZET

(Hommes et destins d'outre-mer, tome 3 sur Madagascar)

Au cours de mes tournées, autour de 1940, j'ai rencontré plusieurs fois Mortages à Ambilobé. Il était alors sur la fin de son existence et complètement ruiné, n'ayant même plus le petit hôtel du Camp d'Ambre dont il avait vécu pendant quelques années.

Reparti à la recherche de cet or qui l'avait autrefois rendu riche immensément, et poursuivant inlassablement sa chimère, il espérait trouver un autre galet pareil à celui qui était si lourd qu'il l'avait cassé pour voir, et dont il disait, avec un constant émerveillement, que sa tranche était jaune comme un gâteau de maïs.

Entre deux prospections, hélas désormais toujours vaines il aimait évoquer sa splendeur d'antan, et c'était passionnant pour les hôtes de ce petit hôtel de brousse où il venait se reposer par intermittence. Dans ce qu'il racontait, il était très difficile pour ceux qui l'écoutaient de discerner ce qui était histoire vraie de sa vie, ou rêverie sans cesse embellie par la nostalgie de ses fastes et de ses prodigalités passées. Mais c'était si prenant, qu'il paraissait normal pour ses auditeurs que cet être à la vie d'exception s'installât de son vivant dans sa légende.

Né à Nancy, son service militaire à Dakar lui donna la vocation de l'Outre-Mer et il débarqua à Diégo-Suarez en 1897, muni d'un petit pécule, à la recherche d'un travail qu'il désirait par nature aussi peu dépendant que possible. Il y noua rapidement de solides amitiés malgaches des deux sexes, faisant même, dit-on, frère de sang avec un originaire des plateaux.

Après quelques essais, aux fortunes diverses, de commerce à Diego et entre Diego et Nossy-Bé, sa vocation de chercheur d'or s'imposa définitivement à lui. C'était, à l'époque, un métier pénible et dangereux dans une brousse difficile, à peine pacifiée, qu'il fallait fouiller sans trêve ni répit et à travers mille périls pour espérer forcer la chance de la découverte et peut-être de la fortune.

Enfin lui et (ou) ses amis malgaches tombèrent sur les placers de l'Andavakoera, à la fois exceptionnels par leur teneur en électron (or à 250 millièmes d'argent) et phénomène isolé dans la région.

Les alluvions, racontait Mortages, y étaient si riches (4 tonnes par an les premières années), qu'au bout de quelques semaines, il revint à Diégo-Suarez, sa récolte d'or sur le dos de plusieurs porteurs qui attendirent patiemment assis sur le trottoir de la banque qu'il puisse se faire ouvrir un coffre par un directeur d'agence fortement incrédule en présence de cet homme have et déguenillé.

Se figurant que son pactole serait éternel, il dilapida son or, au fur et à mesure qu'il le récoltait, en de folles excentricités, en quelques investissements malheureux, et à faire gratuitement le bien à des gens dont il n'attendait aucune reconnaissance et qui n'eurent guère les mauvais jours venus.

Les placers s'épuisant, il dut d'abord s'associer avec un Monsieur Grignon qui apporta les fonds nécessaires à l'installation, en 1908, de la première usine malgache de

broyage des minerais aurifères. En 1911 fut fondée la Société des mines d'or de l'Andavakoera, au capital de 5 millions, pour poursuivre l'exploitation industrielle dont Mortages n'était plus alors que l'inventeur. Cette exploitation, qui connut de nombreuses difficultés, dont d'importantes venues d'eaux chaudes, s'arrêta définitivement en 1921 — la production des alluvions, seule poursuivie à quelques kg par an, s'amenuisant progressivement jusqu'à cesser à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

Entre-temps, mobilisé en 1914, il eut au front pendant quatre ans une brillante conduite.

De retour à Madagascar, il végéta quelques années en tenant l'hôtel du Camp d'Ambre. Puis il s'épuisa jusqu'à la fin de sa vie à la recherche d'un nouvel Eldorado qui lui aurait redonné sa splendeur passée. La course du temps, la faisant chaque jour plus belle à son souvenir, lui en rendait le retour toujours plus désirable et le lui fit espérer sans défaillance jusqu'à sa mort.
